

Les sépultures épipaléolithiques de l'aven des Iboussières à Malataverne (Drôme)

Autor(en): **Gély, Bernard / Morand, Patrick / D'Errico, Francesco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **81 (2000)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-835967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les sépultures épipaléolithiques de l'aven des Iboussières à Malataverne (Drôme)

Bernard Gély et Patrick Morand

Avec la collaboration de Francesco D'Errico, Olivier Dutour, Anna Hantai, Boris Valentin et Philippe Vilette

Résumé

Ce réseau est exploré depuis 1991 dans le cadre de prospections spéléologiques menées dans les petits massifs calcaires situés au sud de Montélimar. En 1993, la découverte d'une impressionnante série d'éléments de parure amena le Service régional de l'Archéologie à effectuer un premier relevé stratigraphique.

La plupart du matériel fut recueilli au cours de la découverte. Il s'agit en particulier d'outillage lithique laminaire peu abondant et de facture ancienne (débitage bipolaire obtenu au percuteur tendre), d'une faune sauvage tempérée assez diversifiée (aurochs, cerf, chamois, sanglier, lynx, hérisson, castor, lapin, aigle royal, grèbe huppé et cigogne, etc.), de restes humains correspondant à 8 individus au minimum dont 4 immatures, d'éléments de parure et d'ossements décorés abondants et d'une rare qualité parmi lesquels des pendeloques en os, en pierre et en coquillage, près de 200 canines de cerf percées et, enfin, des mandibules et omoplates de petits mammifères incisées.

Un os de la couche ocrée 4C d'où proviendraient la plupart des objets, est daté de 10210 ± 80 BP soit entre 10370 et 9190 ans avant J.-C. (OXA 5682).

Bien que les datations du X^e millénaire soient difficilement interprétables avec précision, ce résultat conforte l'hypothèse que la couche 4C correspond à la phase climatique tempérée du Préboréal, les cailloutis secs sous-jacents correspondant alors soit à un épisode froid mineur au cours du Préboréal, soit plus vraisemblablement à la phase très froide du Dryas III.

Historique des recherches

Cette cavité est explorée depuis 1991 par P. Morand dans le cadre de prospections spéléologiques menées dans les petits massifs calcaires situés au sud de Montélimar (Drôme).

La découverte de restes humains et d'une remarquable série d'éléments de parure amena le Service régional de l'Archéologie à effectuer en 1994, un relevé stratigraphique. Enfin, une campagne de fouilles qui était prévue en 1997, fut ajournée suite à l'effondrement partiel de la voûte de la cavité.

Bien que l'étude soit partielle en raison des risques, cet article dressera un premier bilan des connaissances sur le site.

Situation de l'aven

Il s'ouvre vers 195 m d'altitude, au niveau de la rupture de pente du versant nord d'un petit massif de calcaire urgonien qui domine la plaine de Malataverne. Cette colline est entamée par une carrière ouverte à une trentaine de mètres de l'entrée actuelle de la cavité; le réseau profond fut même recoupé par le front de l'exploitation qui a été suspendue depuis.

Description du réseau et de la salle supérieure

Le réseau

L'entrée actuelle, qui est exigüe, donne accès à une étroite galerie en pente et longue de 7 m environ. Le sol argileux livre des vestiges modernes et recouvre un éboulis pratiquement sec qui, en bout de galerie, fut évacué sur 2 m de hauteur. A la base de ce puits artificiel, un décollement de strate permet d'accéder à la salle dite supérieure, point de départ du réseau profond. Ce dernier, sur 600 m de développement et 50 m de dénivelé, est un labyrinthe de puits et de galeries étagées.

La salle supérieure

Assez régulière et peu concrétionnée, elle mesure 12 m de long d'est en ouest et 6 m de large (fig. 1). Elle s'est formée à la jonction d'une strate friable qui s'effondre et d'un aven en cours d'ouverture sur le plateau mais dont le débouché n'est pas reconnu avec certitude: il correspondrait à une zone terreuse piégée dans les fissures du substratum.

Stratigraphie de la salle supérieure

Origine et nature du remplissage

A l'aplomb d'une fissure remontante, un cône d'éboulis occupe environ 30 m² au centre de la salle (fig. 1). Sauf à l'ouest où la stratigraphie est rendue méconnaissable par le sous-tirage, deux ensembles sédimentaires sont différenciés :

- l'ensemble supérieur est caillouteux et terreux ; sa base est marquée par une couche fortement colorée de rouge ;
- l'ensemble inférieur est un cailloutis sec anguleux recoupé sur plus d'un mètre d'épaisseur ; la puissance de cette formation qui devient argileuse plus bas dans le réseau, est évaluée à 5 m.

La coupe est-ouest

C'est la coupe principale qui fut relevée sur 2,80 m de hauteur.

La *couche n° 1*, supérieure, est un gros cailloutis ; les blocs aux arêtes émoussées sont libres ou légèrement emballés par un sédiment terreux brun clair et sont parfois soudés par le concrétionnement contre les parois de la fissure remontante.

La *couche n° 2* est constituée d'une argile limoneuse brun clair qui rappelle le sédiment de la couche n° 1 et qui emballé un cailloutis anguleux hétérométrique. Elle livre des restes de petits vertébrés (en 2A) et de minuscules débris de coquilles de gastéropodes (en 2B).

La *couche n° 3* est un cailloutis plus volumineux et sec ou contenant un peu d'argile «vacuolée» ; quelques rares petits charbons de bois et des coquilles de gastéropodes sont épars.

La *couche n° 4* est terreuse, caillouteuse et sa couleur varie du brun au rouge ; elle est scindée en :

- 4A qui est caillouteuse et de couleur brun ; des charbons de bois et des coquilles de gastéropode sont groupés par poches ; enfin, la transition avec 4B est peu marquée ;
- 4B est un cailloutis moins anguleux et les gros blocs ont un aspect fendillé et poreux ; à l'est où le pendage est fort, la base de cette couche est légèrement ocrée, résultat possible d'un ravinement de 4C sous-jacente. Un peu de faune (lapin, insectivore) et des restes humains peu fragmentés marquent le sommet de cette couche ; dans la zone légèrement ocrée, 3 dentales seraient eux aussi repris par l'érosion. Enfin, des «poches gravillonneuses» qui livrent des charbons de bois et des coquilles de gastéropodes entament la couche ocrée 4C.
- 4C qui est plus terreuse, est fortement colorée de rouge ; le colorant est présent sous forme de poudre et parfois de petits nodules. Les contacts avec les couches qui l'encadrent sont irréguliers et festonnés sauf à l'est où 4C se pince et disparaît. Enfin, ce niveau ocré qui est épais au maximum de 16 cm et présente deux pendages opposés, est mieux marqué à l'ouest. Une part importante des vestiges archéologiques recueillis proviendrait de cette couche, leur coloration en rouge très dense permettant cette attribution sans grand risque d'erreur. En stratigraphie, de nombreux éléments de parure, de l'outillage lithique, des os humains, de la faune et de minuscules charbons de bois sont groupés en

3 lots. Enfin, comme la couleur rouge qui diffuse sur quelques centimètres dans les cailloutis secs de la couche 5, il est probable que de petits objets aient eux aussi migré vers le bas.

La *couche n° 5* marque une rupture dans le remplissage et correspond à un épisode froid. Cet ensemble de 5 m de puissance (qui fut relevé sur 1,20 m de hauteur), est composé d'un cailloutis sec et anguleux et non concrétionné. Les gros éléments, plus volumineux au bas de la coupe, indiquent 2 pendages inverses. Par commodité et puisque cette séquence n'a pu être reconnue en totalité car trop instable, on a défini un horizon supérieur légèrement ocré où de petits vestiges (éléments de parure et faune) sont groupés et dériveraient de la couche 4C sus-jacente et un horizon inférieur qui a livré un débris de mâchoire de félin (lynx?), des restes de micro-vertébrés (oiseaux, lapins, rongeurs) et une lame de silex trouvée plus bas dans le réseau.

Datation radiométrique

Un os de la couche ocrée 4C d'où proviendrait la plupart des vestiges, est daté de : (OXA 5682) 10210 ±80 BP soit entre 10370 et 9190 ans avant JC.

Bien que les datations du X^e millénaire avant notre ère soient difficilement interprétables avec précision, ce résultat conforte l'hypothèse que la couche 4C correspond à la phase climatique tempérée du pré-Boréal, les cailloutis secs de la couche 5 correspondant alors soit à une oscillation froide mineure survenue au cours du pré-Boréal comme celles mises en évidence dans l'est de la France (Magny 1997, 165) soit plus vraisemblablement, à la phase très froide du Dryas récent.

Le matériel archéologique

Compte tenu de l'origine stratigraphique imprécise de la plupart des vestiges qui furent recueillis lors de la découverte, le matériel sera sommairement décrit par grandes catégories, sauf pour les objets les plus remarquables. Rappelons toutefois que la coloration en rouge de certaines pièces permet une attribution sans grand risque d'erreur à la couche 4C ocrée.

Le matériel lithique

L'outillage en silex

Sauf pour 4 lames provenant de la base de la couche 4C, l'outillage provient des sédiments remaniés ; pour l'instant, il est attribué à l'Épipaléolithique (*s.l.*). Il s'agit d'un outillage laminaire et lamellaire de belle facture, obtenu par débitage bipolaire. Du point de vue technique, cette série est homogène et atteste de la mise en œuvre d'une méthode de débitage élaborée. Enfin, aucun raccord entre les produits de débitage n'a été obtenu.

Les 4 pièces trouvées en stratigraphie sont décrites plus précisément (fig. 2, 1-4). Selon A. Hantaï et B. Valentin, il s'agit de produits laminaires entiers extraits d'une matière première

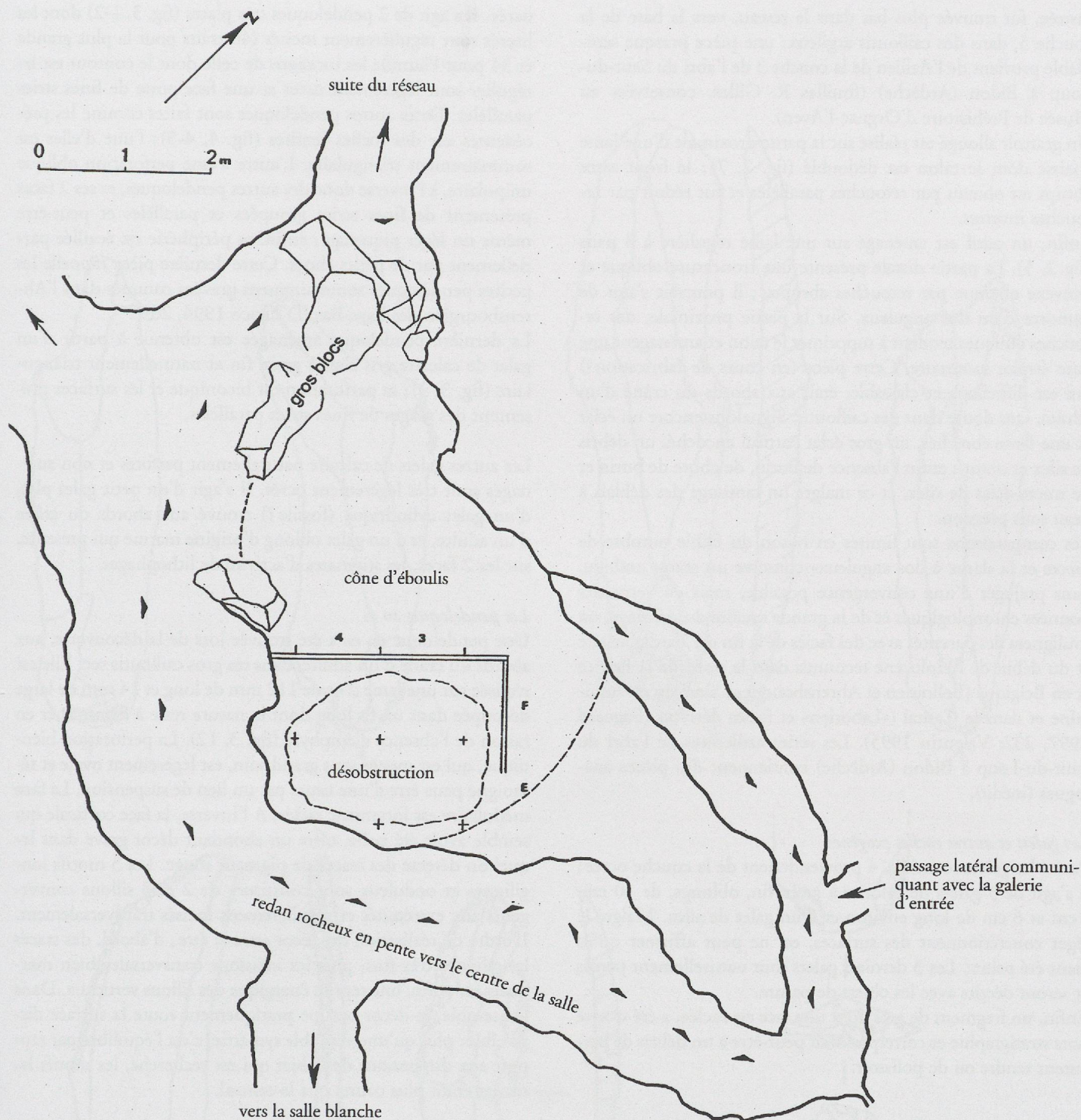


Fig. 1. Aven des Iboussières (Malataverne, Drôme) : plan de la salle supérieure et emplacement des coupes relevées.

identique et peut-être d'un même bloc de silex très homogène à grain fin et dont la pâte pourrait être blonde; quatre autres variétés de matière première de bonne qualité sont reconnues dans le matériel recueilli hors-contexte. Toutes seraient d'origine locale, éventuellement du gîte de silex du Serre de Malobret situé à 1 km au sud-est de l'aven.

Ces lames furent extraites pendant des séquences régulières de plein débitage comme en témoignent l'absence de cortex et la régularité des négatifs que portent leurs faces supérieures. Un faisceau de caractères communs (talon lisse légèrement incliné et bordé par une très faible lèvre, jonction du plan de frappe et

de la surface laminaire soigneusement préparée par abrasion, bulbe discret mais ridé et parfois esquillé et enfin «essoufflement» distal de l'onde de choc) évoquent un détachement au percuteur de pierre tendre, peut-être en grès, comme le suggère un débris de cette roche recueilli hors stratigraphie. Les observations faites sur les 3 nucléus à lames et lamelles plaident aussi dans ce sens.

Les outils retouchés proviennent des sédiments remaniés. Un fragment de lame sans doute cassée au débitage (fracture en languette) (fig. 2, 6) est retouché sur les bords et appointée par retouches légèrement écaillées et anguleuses. Cette pièce qui est

lustrée, fut trouvée plus bas dans le réseau, vers la base de la couche 5, dans des cailloutis argileux; une pièce presque semblable provient de l'Azilien de la couche 3 de l'abri du Saut-du-Loup à Bidon (Ardèche) (fouilles R. Gilles, conservées au Musée de Préhistoire d'Orgnac-l'Aven).

Un grattoir allongé est réalisé sur la partie proximale d'une lame épaisse dont le talon est dédoublé (fig. 2, 7); le front assez abrupt est obtenu par retouches parallèles et fut réduit par retouches inverses.

Enfin, un outil est aménagé sur une lame régulière à 3 pans (fig. 2, 5). La partie distale présente une troncature oblique et convexe obtenue par retouches abruptes; il pourrait s'agir de l'amorce d'un dos anguleux. Sur la partie proximale, des retouches obliques tendent à supprimer le talon et aménagent une base étroite sommaire. Cette pièce (en cours de fabrication?) qui est difficilement classable, était aux abords du crâne d'un adulte, sans doute dans des cailloutis. Signalons encore un éclat et une lame ébréchés, un gros éclat cortical encoché, un débris de silex et notons enfin l'absence de burin, de chute de burin et de micro-éclat de silex, et ce malgré un tamisage des déblais à l'eau sous pression.

Les comparaisons sont limitées en raison du faible nombre de pièces et la «lame à dos anguleux» conserve un statut ambigu. Sans préjuger d'une convergence possible, mais en vertu des données chronologiques et de la grande qualité du débitage, on soulignera des parentés avec des faciès de la fin du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène reconnus dans le nord de la France et en Belgique (Belloisien et Ahrensbourgien) ainsi qu'en Aquitaine et dans le Cantal («Laborien» et faciès dérivés) (Fagnard 1997, 232; Valentin 1995). Les séries aziliennes de l'abri du Saut-du-Loup à Bidon (Ardèche) contiennent des pièces analogues (inédit).

Les galets et autres roches exogènes

Parmi les galets recueillis, 4 proviendraient de la couche ocrée; il s'agit de 3 galets de calcaire à grain fin, oblongs, de 10 cm, 8 cm et 6 cm de long environ et d'un galet de silex. Malgré le léger concrétionnement des surfaces, on ne peut affirmer qu'ils aient été peints. Les 3 derniers galets sont naturellement percés et seront décrits avec les objets de parure.

Enfin, un fragment de grès dont une face est raclée, a été trouvé hors stratigraphie et correspondrait peut-être à un débris de percuteur tendre ou de polissoir.

Les éléments de parure et les ossements incisés

Ils constituent la part la plus remarquable du matériel découvert. Le relevé stratigraphique montre qu'ils proviennent de la couche 4C ocrée et des cailloutis secs de la couche 5 où ils sont groupés par «poche». L'attribution stratigraphique des objets recueillis lors de la découverte est donc donnée sous toute réserve. Enfin, l'étude plus détaillée de certains documents est menée par F. D'Errico.

Les pendeloques en pierre

Les 8 galets percés, dont 3 naturellement, furent trouvés lors de la désobstruction; les 5 premiers proviendraient de la couche

ocrée. Il s'agit de 2 pendeloques très plates (fig. 3, 1-2) dont les liserés sont régulièrement incisés (40 traits pour la plus grande et 34 pour l'autre); les incisions de celle dont le contour est irrégulier sont légèrement usées et une face porte de fines stries parallèles. Deux autres pendeloques sont faites comme les précédentes sur des roches tendres (fig. 4, 4-5); l'une d'elles est sommairement triangulaire. L'autre a une perforation oblique unipolaire, à l'inverse donc des autres pendeloques, et ses 2 faces présentent de fines stries groupées et parallèles et peut-être même un léger piquetage; enfin, sa périphérie est écaillée partiellement par de petits chocs. Cette dernière pièce rappelle les petites pendeloques sommairement gravées connues dans l'Ahrensbourgien des Pays-Bas (D'Errico 1994, 263).

La dernière pendeloque aménagée est obtenue à partir d'un galet de calcaire gris clair à grain fin et naturellement triangulaire (fig. 3, 3); sa perforation est biconique et les surfaces présentent des plages de fines stries parallèles.

Les autres galets de calcaire naturellement perforés et non aménagés sont très légèrement ocrés. Il s'agit d'un petit galet plat, d'un galet cylindrique (fossile?) trouvé aux abords du crâne d'un adulte, et d'un galet oblong d'origine marine qui présente, sur les 2 faces, les stigmates d'activité de lithophages.

Les pendeloques en os

Une pendeloque en os a été trouvée lors de la découverte, aux abords du crâne d'un adulte, dans un gros cailloutis sec. Elle est réalisée sur une lame d'os de 112 mm de long et 14 mm de large découpée dans un os long dont la nature reste à déterminer en raison de l'absence d'épiphyse (fig. 3, 12). La perforation biconique, qui est menée sans grand soin, est légèrement ovale et témoigne peut-être d'une usure par un lien de suspension. La face médullaire est fortement raclée. A l'inverse, la face corticale qui semble avoir été polie, offre un abondant décor gravé dans lequel on détecte des traces de pigment rouge. Les 3 motifs longilignes et onduleux sont constitués de 2 et 3 sillons convergents aux extrémités et régulièrement incisés transversalement. L'ordre de réalisation du décor semble être, d'abord, des tracés longilignes très fins, puis les incisions transversales bien marquées et, enfin, une reprise énergique des sillons verticaux. Dans l'ensemble, le décor occupe pratiquement toute la surface disponible: plus qu'une véritable symétrie, c'est l'équilibre par rapport aux dimensions de l'objet qui est recherché, les motifs latéraux étant plus courts que le central.

Une autre pendeloque a été trouvée avec la précédente; anciennement dépourvue d'extrémité distale (longueur conservée 103 mm et 16 mm de large), elle a été découpée sur un métapode de petit ruminant. L'altération du cortex de l'os et donc du décor, résulterait de l'absence de sédiment fin dans le cailloutis qui a livré cet objet. La face médullaire, mieux conservée puisque concave, présente de nombreuses stries de raclage. Comme pour la pièce précédente, la perforation biconique est ovale, résultat possible de l'usure par un lien de suspension. L'état de conservation de la pièce ne permet pas une bonne lecture du décor qui paraît fourni, mais qui n'occupe pas toute la surface disponible, les 2 premiers centimètres vers la perforation étant non gravés. Les 11 lignes parallèles qui le composent, seg-

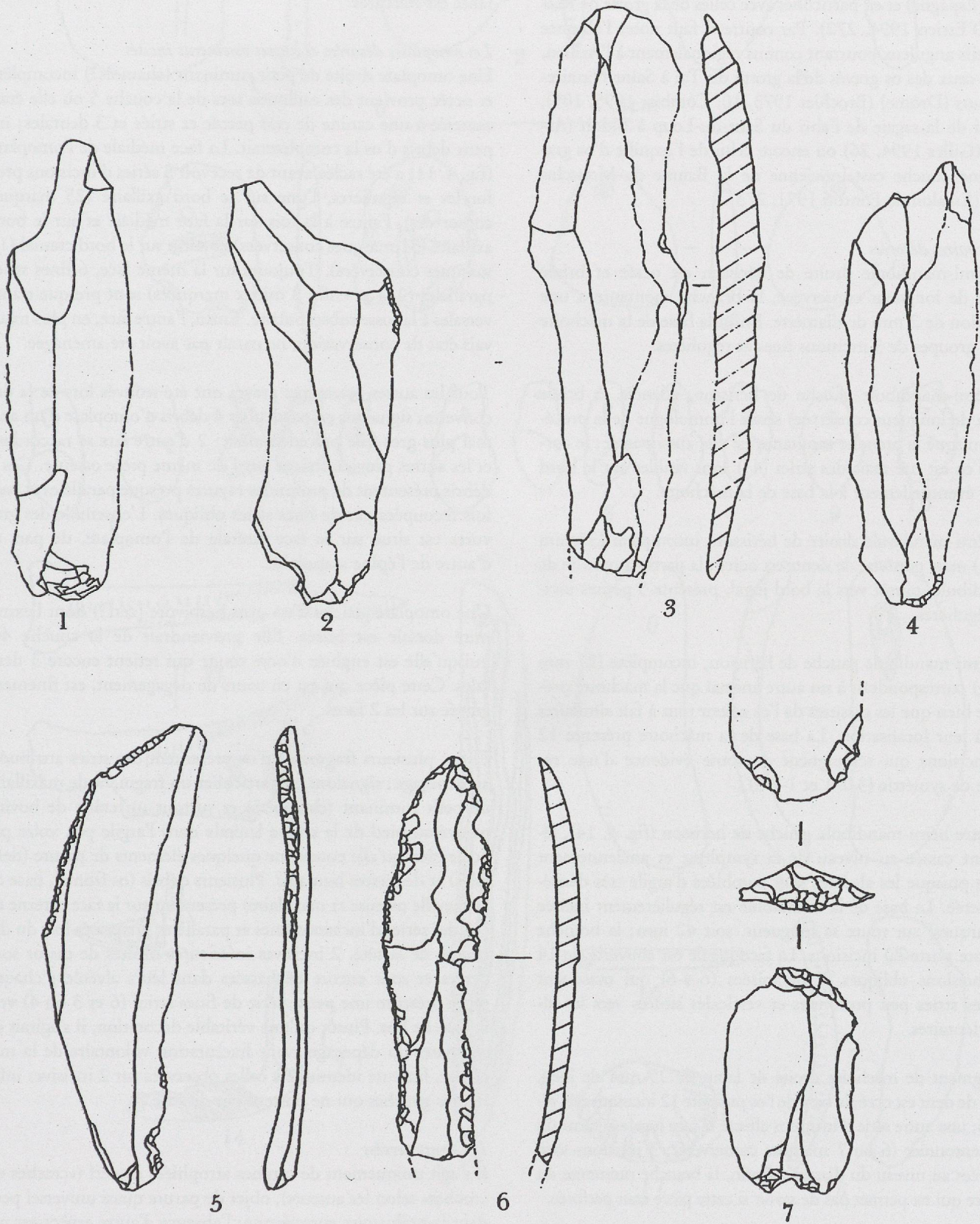


Fig. 2. Outillage lithique de la couche 4C (1 à 4), de la couche 5 (6) et trouvé hors stratigraphie (5 et 7) : 1 à 4 : lames brutes ou légèrement ébréchées ; 5 : lame à dos partiel anguleux (en cours de préparation ?) ; 6 : lame appointée par retouches légèrement écailleuses ; 7 : grattoir sur talon de lame et à front rétréci par retouches inverses.

mentées et parfois sécantes, sont régulièrement incisées transversalement.

Concernant ces 2 objets, des affinités sont envisagées avec les pendeloques en os des sites de même âge de la région de Santander (Espagne) et en particulier avec celles de la grotte de Rascano (D'Errico 1994, 272). Par contre il faut noter l'absence des motifs anguleux pourtant connus régionalement à l'Azilien, comme ceux des os gravés de la grotte du Taï à Saint-Nazaire-en-Royans (Drôme) (Brochier 1973, 10; Combier 1995, 105), ou celui de la sagaie de l'abri du Saut-du-Loup à Bidon (Ardèche) (Gilles 1994, 26) ou encore celui de l'esquille d'os gravée d'une couche castelnovienne de la Baume de Montclus (Gard) (Escalon de Fonton 1971, 273).

Les mâchoires décorées

Une hémi-mandibule droite de hérisson est ocrée et brisée (28 mm de longueur conservée); la branche montante a une perforation de 2 mm de diamètre. Enfin la base de la mâchoire porte 2 groupes de 3 incisions fines et régulières.

Une hémi-mandibule gauche de hérisson, édentée et brisée (31 mm de longueur conservée) serait l'homologue de la précédente puisque la branche montante est elle aussi percée; le cortex de l'os est usé mais des stries (4?) sont visibles sur le bord jugal et éventuellement à la base de la mâchoire.

Une hémi-mandibule droite de hérisson, incomplète (32 mm de long) mais pourvue de dents est ocrée; la partie moyenne de la mandibule, plutôt vers le bord jugal, présente 5 petites incisions régulières.

Une hémi-mandibule gauche de hérisson, incomplète (27 mm de long) correspondrait à un autre animal que la mâchoire précédente bien que les cassures de l'os soient tout à fait similaires quant à leur localisation. La base de la mâchoire présente 12 fines incisions qui témoignent de toute évidence d'une recherche de symétrie (3-2-1 et 1-2-3).

Une autre hémi-mandibule gauche de hérisson (fig. 4, 14), légèrement cassée au niveau de la symphyse et anciennement édentée puisque les alvéoles sont comblées d'argile très densément ocrée. La base de la mandibule est régulièrement incisée (51 marques) sur toute sa longueur, soit 42 mm; la branche montante porte 20 incisions. La face jugale est couverte de 14 fines incisions obliques et organisées (6-4-6) qui masquent quelques stries peu profondes et verticales situées vers les alvéoles dentaires.

Un fragment de mâchoire droite de lapin de 25 mm de long, pourvu de dent est ocré; la base de l'os présente 12 incisions très régulières; une autre série d'incisions affecte la face jugale à partir du trou mentonnier (6 ou 7 marques conservées); 3 incisions sont conservées au niveau du diastème. Enfin, la branche montante est brisée, ce qui ne permet pas de savoir si cette pièce était perforée.

Un fragment de mâchoire gauche de lapin (24 mm de longueur conservée) correspondrait au même individu que précédemment (fig. 3, 13). Ocré, il présente le même type d'incisions: 9

sur le diastème qui est intact, 8 sur la face jugale et 9 conservées à la base de la mâchoire qui est abrasée depuis l'incisive jusqu'à l'aplomb de la molaire: cette usure, sans doute volontaire fait apparaître les cavités de l'os. Enfin, ici aussi, la branche montante est fracturée.

Les omoplates décorées et autres ossements incisés

Une omoplate droite de petit ruminant (chamois?) incomplète et ocrée provient des cailloutis secs de la couche 5 où elle était associée à une canine de cerf percée et striée et 3 dentales; un petit débris d'os la compléterait. La face médiale de l'omoplate (fig. 4, 11) a été raclée avant de recevoir 3 séries d'incisions profondes et régulières, l'une sur le bord axillaire (25 marques conservées), l'autre à la fois sur la face médiale et sur le bord axillaire (31 marques conservées) et enfin sur le bord cranial (14 marques conservées). Toujours sur la même face, 6 fines stries parallèles (2, 1 et enfin 3 mieux marquées) sont presque transversales à la fosse subscapulaire. Enfin, l'autre face, en plus mauvais état de conservation, ne paraît pas avoir été aménagée.

Tous les autres ossements gravés ont été trouvés lors de la découverte; signalons en particulier 4 débris d'omoplate d'un animal plus gros que précédemment: 2 d'entre eux se raccordent et les autres proviendraient aussi de même pièce osseuse. Ces 4 débris présentent de profondes rayures presque parallèles et parfois recoupées par de fines stries obliques. L'ensemble des gravures est situé sur la face latérale de l'omoplate, de part et d'autre de l'épine scapulaire.

Une omoplate gauche d'un gros herbivore (cerf?) dont l'extrémité dorsale est brisée. Elle proviendrait de la couche 4C puisqu'elle est engluée d'ocre rouge qui retient encore 3 dentales. Cette pièce qui est en cours de dégagement, est finement gravée sur les 2 faces.

Enfin, plusieurs fragments d'os présentent des stries attribuées au dépeçage; signalons en particulier un fragment de maxillaire de petit ruminant (chamois?) et surtout un crâne de bovidé trouvé au pied de la coupe latérale dans l'argile peu voire pas ocrée bien qu'elle contienne quelques éléments de parure (dentales) et des restes humains. Plusieurs débris (os frontal, base de la cheville osseuse et maxillaire) présentent sur la face externe de l'os des séries d'incisions fines et parallèles survenues lors du dépeçage de la tête. 2 incisives inférieures droites de castor sont ocrées et sont encore enchâssées dans leurs alvéoles; chaque pièce présente une petite série de fines stries (6 et 3 ou 4) vers la base de l'os. Plutôt qu'une véritable décoration, il s'agirait de stigmates du dépeçage avant fracturation volontaire de la mâchoire, fracture identique à celles observées sur 2 incisives inférieures gauches qui ne portent pas de strie.

Les dents percées

Il s'agit uniquement de canines atrophiées de cerf («craches ou croches» selon les auteurs), objet de parure quasi universel pendant la préhistoire européenne; l'absence d'autre espèce est par contre tout à fait notable. Le nombre de canines s'élève à 197 et les perforations sont obtenues par grattage mené sans grand soin à partir des 2 faces de la racine.

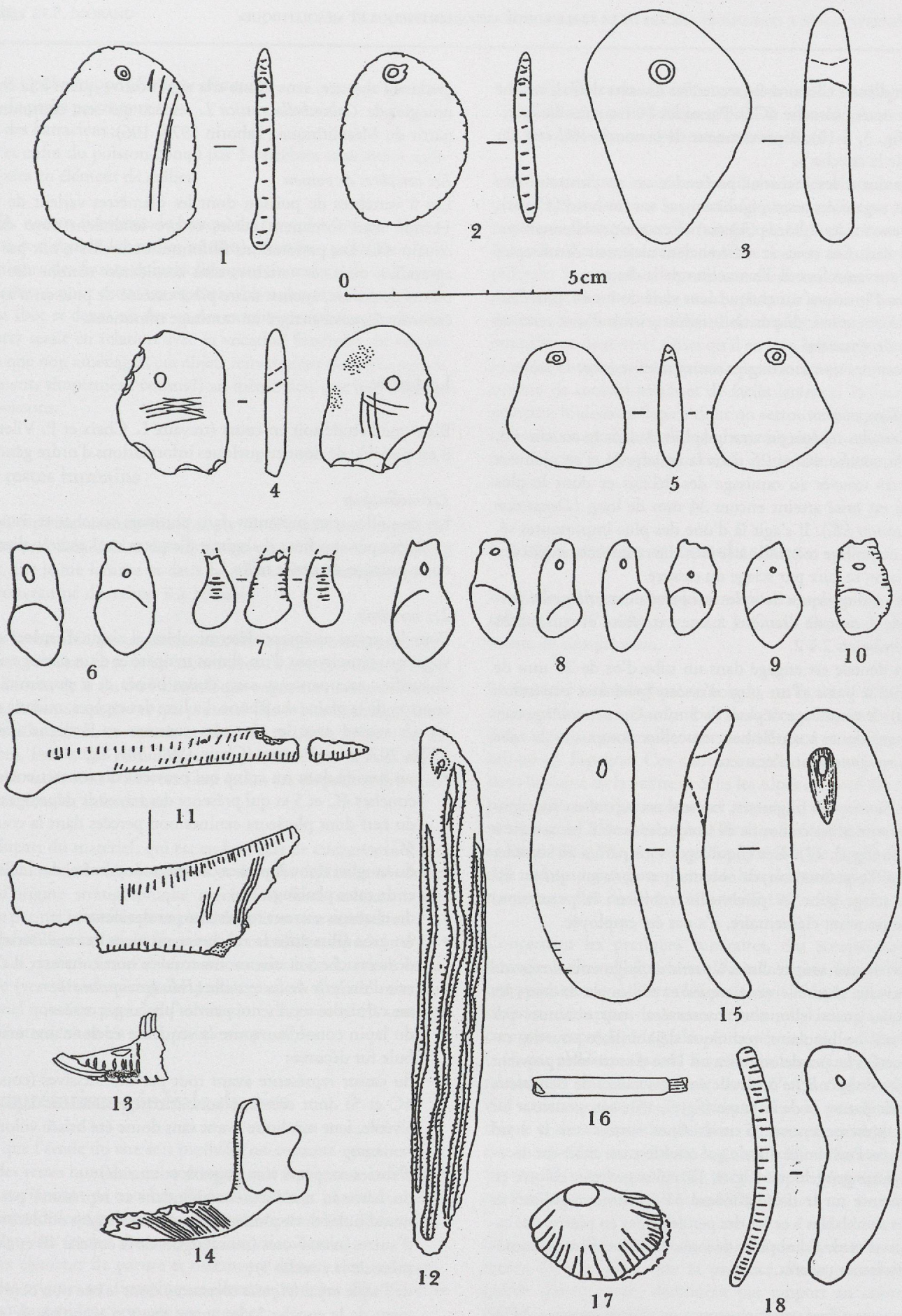


Fig. 3. Eléments de parure et ossements décorés: 1 à 5: pendeloques en pierre; 6 à 9: canines de cerfs percées des couches 4C et 5; 10 et 11: canine de cerf et omoplate striées de la couche 5; 12: pendeloque en os gravée de motifs longilignes; 13 et 14: mâchoires de lapin et de hérisson décorées; 15 et 18: pendeloques en coquillage incisées; 16: dentale engagé dans un tube réalisé à partir d'un ulna d'oiseau; 17: cardium percé de la couche 5.

La plupart d'entre elles ont été recueillies dans les déblais et sont largement ocrées (couche 4C?). Parmi les 10 trouvées en stratigraphie (fig. 3, 6-10), 3 proviennent de la couche 4C et 7 du sommet de la couche 5.

Sur 51 canines, des incisions profondes ou au contraire très fines, sont organisées assez régulièrement sur un bord (17 cas), plus souvent sur les 2 bords (33 cas) et exceptionnellement sur 3 faces (1 cas). Ces stries se différencient aisément des simples stigmates survenus lors de l'extraction de la dent.

Le nombre d'incisions sur chaque dent varie de 1 à 44, plus souvent de 5 à 20, et leur disposition traduit parfois d'une certaine recherche de symétrie.

Enfin, 6 canines non aménagées seront décrites avec la faune.

Les coquillages marins

Aux 50 dentales repérés en stratigraphie (3 dans la couche 4B, 22 dans la couche 4C et 25 dans la couche 5), s'en ajoutent 1070 autres trouvés au tamisage des déblais et dont le plus grand qui est brisé atteint encore 34 mm de long (*Dentalium novemcostatum* LK.). Il s'agit là d'une des plus importantes séries de ce coquillage recueillie à ce jour. Le raccourcissement des coquilles a pu se faire par sciage ou cassure.

Signalons aussi quelques dentales qui présentent une petite perforation de 1 mm de diamètre à une extrémité et surtout 26 dentales emboîtés 2 à 2.

Enfin, un dentale est engagé dans un tube d'os de 27 mm de long réalisé à partir d'un ulna d'oiseau brisé aux extrémités (fig. 3, 16); le coquillage dépasse de 5 mm. Cet assemblage correspond sans doute à un élément de collier composite, le tube coloré de rouge servant d'écarteur.

Sur les 9 *Cardium* et fragments, un seul est repéré en stratigraphie, au sommet des cailloutis de la couche 5 où il est associé à de la faune (fig. 3, 17). Ces coquillages sont percés au sommet de la valve. La perforation est obtenue par abrasion qui est associée au sciage pour les pièces plus robustes; la percussion, technique pourtant élémentaire, n'a pas été employée.

Cinq pendeloques sont réalisées à partir de fragments de test de lamellibranche, naturellement arqués et roulés par la mer; les perforations, quand elles sont conservées, sont obtenues par grattage uni- ou bipolaire, technique déjà utilisée pour les canines de cerf et les pendeloques en os. Une d'entre elles provient du sommet de la couche 5 où elle était associée à de nombreux éléments de parure et de la faune (fig. 3, 15); son pourtour est usé mais présente encore 6 stries fines situées sur le bord convexe, vers l'extrémité distale qui semble aussi avoir été décorée. Une autre pendeloque (fig. 3, 18), plus petite et colorée en rouge présente sur le liseré convexe 31 incisions régulières et profondes semblables à celles des pendeloques en pierre, des canines de cerf et de l'omoplate décorée. Ceci confirme l'homogénéité du lot de parures.

Les autres coquillages marins sont une *Trivia europea* MTG dont le dos est brisé et 3 *Cyclote neritea* L., espèce strictement méditerranéenne; 2 d'entre eux sont intacts et sont percés près du labre. Compte tenu de la fragilité extrême de ces gastéropodes, il est probable que des coquilles aient disparu. Enfin, si-

gnalons l'absence, sans doute très significative quant à la chronologie, de *Columbella rustica* L., espèce qui sera commune à partir du Mésolithique (Taborin 1974, 106).

Les vertèbres de poisson

Les 5 vertèbres de poisson dont les diamètres varient de 9 à 11 mm, sont fortement ocrées et proviendraient donc de la couche 4C. Les perforations filiformes naturelles n'ont pas été agrandies, mais ces vertèbres sont considérées comme des éléments de parure, aucune autre pièce osseuse de poisson n'ayant été trouvée, et ce malgré un tamisage minutieux.

La faune

Bien que l'étude soit en cours (travaux L. Chaix et P. Vilette), il est possible de donner quelques informations d'ordre général.

Les mollusques

Les coquilles sont présentes dans plusieurs couches et souvent groupées par «poche»; il s'agirait d'espèces sans intérêt alimentaire, puisque de petite taille.

Les vertébrés

Pour les restes aisément déterminables, il s'agit d'espèces sauvages qui témoignent d'un climat tempéré et d'un paysage assez diversifié: escarpements sans doute boisés et à proximité du cours et de la plaine du Rhône. La liste des espèces, quant à elle, est en accord avec les données connues en Ardèche (Gilles 1976, 207) et en Vercors (Chaix 1995, 38). Signalons:

- un bovidé dont un crâne qui provient du contact entre les couches 4C et 5 et qui présente des traces de dépeçage;
- du cerf dont plusieurs canines non percées dans la couche 4C;
- du sanglier dont 2 grosses canines non percées, des incisives et de rares phalanges;
- du chamois surtout représenté par des dents;
- un gros félin dont la mâchoire provient des cailloutis secs de la couche 5 et une canine trouvée hors contexte; il s'agirait d'un lynx de forte taille (*Felis lynx spelaea?*);
- un carnivore représenté par des phalanges ocrées;
- du lapin connu sur toute la séquence et dont une mandibule fut décorée;
- du castor représenté avant tout par des incisives (couches 4C et 5) dont certaines sont encore enchâssées dans leur alvéole, leur mâchoire ayant sans doute été brisée volontairement;
- d'autres rongeurs (campagnols et muridé);
- du hérisson notablement abondant et représenté par des mandibules dont plusieurs ont été aménagées ou décorées;
- d'autres insectivores (musaraignes de la couche 4B et chiroptère de la couche 5);
- de l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*) dont le bec non ocré provient de la couche 5, les autres restes n'ayant pas de position stratigraphique précise;
- de la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*); il s'agit de 2 individus représentés uniquement par leurs becs qui sont légèrement ocrés et furent trouvés «sous la couche rouge»;

- du grèbe huppé (*Podiceps cristatus*);
- de petits passereaux;
- des batraciens;
- et enfin du poisson connu par 5 vertèbres sans doute utilisées en élément de collier.

Enfin, notons l'absence de bouquetin (remplacé ici par le chamois) et d'équidé (cheval et asinien), éléments pourtant caractéristiques des faunes épipaléolithiques du sud-est de la France. Par contre, pour certaines espèces, l'abondance d'éléments crâniens (bec et dent) ou des os des extrémités (phalanges de carnivore) serait en relation avec la vocation funéraire du site et, bien que non aménagés, ces objets renverraient alors à la parure (éléments simplement cousus?) au même titre que les vertèbres de poissons.

Les restes humains

Les 426 pièces osseuses étudiées par O. Dutour, permettent de dénombrer 8 individus au minimum parmi lesquels 4 adultes dont une jeune femme et deux hommes, et 4 immatures dont un nouveau-né d'environ 9 à 10 mois.

Dans l'ensemble, les caractères morphologiques sont particulièrement robustes et sont en accord avec ce que l'on connaît des populations de la fin du Paléolithique supérieur : crâne dolichocrâne de forte capacité et qui présente des orbites rectangulaires et surbaissées, tibias aplatis et statures estimées entre 162 et 173 cm. Enfin, des pathologies marquées par des aspects dégénératifs variés sont observées ainsi qu'un cas de pathologie vraisemblablement infectieuse.

La plupart du matériel, qui est en bon état de conservation, fut recueilli lors de la désobstruction et dans les déblais et n'a donc pas d'origine stratigraphique précise; la forte coloration en rouge permet toutefois pour certaines pièces une attribution à la couche 4C (omoplate et fragment de maxillaire supérieur d'enfant), ce que confirment des restes extraits lors du relevé de la coupe (vertèbre thoracique et première côte). Pour le reste du matériel qui n'est pas ocré, l'attribution à la couche 4B comme les métatarsiens notés sur la coupe est possible.

Interprétation générale du site

Bien que l'étude du site soit partielle, on constate que :

- des restes humains qui correspondent à plusieurs individus proviennent de couches 4B et 4C. Il s'agit plutôt de squelettes disloqués, bien que des connexions robustes aient été signalées (rachis thoracique et lombaire, bassin);
- les éléments de parure et ossements décorés ont eux aussi des origines stratigraphiques diverses : couches 4B, 4C et 5 où ils semblent groupés par «poche»;
- la couche d'ocre 4C, épaisse d'environ 16 cm, livrerait la plupart des vestiges recueillis. Elle ne correspond pas au remplissage d'une fosse sépulcrale *in situ*, mais plutôt à un dépôt qui épouse la forme du cône d'éboullis sous-jacent;

- enfin des restes de faune tempérée et de l'outillage lithique d'affinités paléolithiques, dont la vocation funéraire n'est pas évidente, complètent cet inventaire.

L'existence d'une cavité intermédiaire située entre la salle d'où provient le matériel et la surface du plateau, n'est pas à exclure; cette hypothèse permet d'envisager que la plupart des vestiges et la couche d'ocre elle-même dérivent de cette éventuelle faille sépulcrale. Se pose alors le problème des lots d'objets «enfouis par poche» au sommet de la couche 5 qui n'a, pour l'instant, pas livré de reste humain : s'agit-il de dépôts intentionnels ou du remplissage de terrier? Quoi qu'il en soit, le fonctionnement du karst (sous-tirage, effondrement partiel du cône d'éboullis, formation de mound-milch et de faciès latéraux) et l'activité des animaux fouisseurs (lapins dont on retrouve les squelettes dans le réseau et sur l'ensemble de la stratigraphie) rendent encore plus délicate la compréhension de ce gisement particulièrement insolite.

Comparaisons et conclusions

En Rhône-Alpes, malgré le nombre relativement élevé de sites attribués au X^e millénaire avant J.-C., on dispose de peu d'éléments de comparaison.

Le matériel archéologique témoigne, on l'a vu, d'affinités lointaines, d'une part avec le nord de la France et les Pays-Bas et, d'autre part, avec le sud-ouest de la France et la région cantabrique en Espagne. Ces contacts septentrionaux sont connus dans la plaine de la Saône et dans les Alpes du nord dès l'Alleröd par la présence d'armatures qui renvoient au «groupe à Federmesser» et à l'Ahrensbourgien (Bintz *et alii* 1995, 170; Combier et Floss 1994, 95). A propos des Pyrénées, ce rapprochement a déjà été souligné pour l'art du Magdalénien supérieur de la moyenne vallée du Rhône (Combier 1995, 98).

Concernant les pratiques funéraires, des comparaisons sont données à titre d'hypothèse. Dans la région Rhône-Alpes où une synthèse vient d'être réalisée (Gély 1993), le site des Iboussières se démarque des autres sépultures datées de la période comprise entre le Magdalénien supérieur et le Mésolithique (*s.l.*), par plusieurs aspects. En effet, les restes humains sont généralement trouvés en habitat alors qu'ici il s'agirait d'une cavité «strictement funéraire», compte tenu du peu d'outillage lithique et de la rareté des charbons de bois par exemple. Le seul site comparable est celui de la grotte Joëlle à Saint-Agnan-en-Vercors (Drôme), presque de même âge et géographiquement proche des Iboussières (Roche 1995, 152).

D'autre part, l'abondance et la qualité de la parure et des ossements décorés, ainsi que la présence d'une quantité remarquable d'ocre rouge, détonnent par rapport au contenu des tombes. Ces particularités sont sans doute à mettre en relation avec le nombre élevé de défunts dont 4 enfants, et regroupés ici en véritable nécropole, comme on en connaîtra au Mésolithique.

En conclusion, il apparaît que, dès la fin du Magdalénien, la moyenne vallée du Rhône, est une importante zone de contact entre les aires d'influences des civilisations méridionales et septentrionales; du nord au sud, les tribus de notre région deviennent extrêmement mobiles, sans doute en quête de nouveaux territoires périodiquement libres de glace.

Bernard Gély
Service régional de l'Archéologie
Le Grenier d'Abondance
6, quai Saint-Vincent
F - 69283 Lyon

Patrick Morand
Montélimar-Archéo-Spéléo-Club
Avenue de Gournier
Cedex 20
F - 26200 Montélimar

Francesco D'Errico
C.N.R.S., Institut du Quaternaire
Avenue des Facultés
F - 33406 Talence

Olivia Dutour
Université d'Aix-Marseille I
27, bd Jean-Moulin
F - 13385 Marseille

Anna Hantaï
EP 1730-CNRS
Ethnologie préhistorique
21, allée de l'Université
F - 92023 Nanterre

Boris Valentin
Université de Paris
Institut d'art et d'archéologie
3, rue Michelet
F - 75006 Paris

Philippe Vilette
Institut de Paléontologie humaine
28, rue St-Hillaire
F - 75005 Paris.

Bibliographie

- Bintz, P. et alii* (1995) Les grottes Jean-Pierre n° 1 et n° 2 à Saint-Thibaud-de-Couz (Savoie). *Gallia Préhistoire*, t. 37, 155-328.
- Brochier, J.-E., Brochier, J.-L.* (1973) L'art mobilier de deux gisements magdaléniens à Saint-Nazaire-en-Royans (Drôme). *Etudes préhistoriques*, t. 4, 1-12.
- Chaix, L.* (1995) La faune chassée de l'Épipaléolithique au Néolithique ancien dans le Vercors. In: Livret-guide de l'excursion «Préhistoire et Quaternaire en Vercors», Congrès U.I.S.P.P., Grenoble, 38-40.
- Combiér, J.* (1995) L'art paléolithique des Alpes du Nord et du Jura méridional in «Premiers alpins», catalogue de l'exposition du Musée dauphinois, Grenoble (Isère), 79-107.
- Combiér, J., Floss, H.* (1994) Nouvelles recherches sur le site paléolithique final de Varennes-lès-Mâcon (Saône-et-Loire). *Travaux de l'Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais*, t. 1, 77-99.
- D'Errico, F.* (1994) L'art gravé azilien; de la technique à la signification. XXXI^e supplément à *Gallia Préhistoire*, Editions du C.N.R.S., Paris.
- Escalon de Fonton, M.* (1971) Un décor gravé sur os dans le Mésolithique de la Baume de Montclus (Gard). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 68, fasc. 9, 273-275.
- Fagnard, J.-P.* (1997) La fin des temps glaciaires dans le nord de la France. *Mémoires de la Société préhistorique française*, t. 24.
- Gély, B.* (1993) Les pratiques funéraires préhistoriques, inventaire et analyse de sépultures de la région Rhône-Alpes. Diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, section Sciences de la Vie et de la Terre, Dijon, (non publié).
- Gilles, R.* (1976) L'abri du Saut-du-Loup à Bidon (Ardèche), In: Livret-guide de l'excursion «Bassin du Rhône, Paléolithique et Néolithique», Congrès U.I.S.P.P., Nice, p. 206.
- Gilles, R.* (1994) La Préhistoire de la Basse-Ardèche, des gorges à Saint-Marcel. Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).
- Magny, M.* (1997) Eléments pour une histoire du climat entre 13 000 et 6000 B.P. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 94, fasc. 2, 161-167.
- Roche, J.-M.* (1995) La sépulture de la grotte Joëlle à Saint-Agnan-en-Vercors (Drôme), In: Livret-guide de l'excursion «Préhistoire et Quaternaire en Vercors», Congrès U.I.S.P.P., 1995, Grenoble, 152-153.
- Tabarin, Y.* (1974) La parure en coquillage de l'Épipaléolithique au Bronze ancien en France. *Gallia-Préhistoire*, t. 17, fasc.1, 101-179.
- Valentin, B.* (1995) Les groupes humains et leurs traditions au Tardiglaciaire dans le Bassin parisien; apports de la technologie comparée. Thèse de doctorat, Université de Paris I, 1995, 1106 p. (non publié).